

**FÉDÉRATION****Contactez la FGTA-FO :**

> Dejan Terglav
Secrétaire général
01 40 52 84 94
fgtafo@fgta-fo.org

Paris, le 21 octobre 2015

Motion d'actualité du Comité National Fédéral

L'actualité sociale actuelle étant très riche après la conférence sociale et les négociations nationales inter-professionnelles sur les retraites complémentaires, le Comité National Fédéral réuni à Paris les 21 et 22 octobre 2015 a réaffirmé son attachement au dialogue social, au paritarisme et à la politique contractuelle au travers de ces trois principes : REVENDIQUER, NÉGOCIER, CONTRACTER.

Sur les retraites, la FGTA-FO réaffirme son attachement à notre système par répartition, garant de la solidarité intergénérationnelle, mis à mal par les organisations patronales et certains syndicats lors des dernières négociations.

Le projet d'accord, accepté par les uns et rejeté par la confédération Force Ouvrière, a pour principales conséquences la rupture dans l'égalité de traitement faite aux futurs pensionné(e)s et l'obligation de travailler plus longtemps.

Sur les retraites, les solutions appuyées par le CNF telles que la taxation des profits non réinvestis, la compensation intégrale des exonérations dont bénéficient les entreprises, la mise en place de cotisations retraite sur l'intéressement et la participation..., auraient pu garantir la pérennité des fonds de nos systèmes de retraite.

La FGTA-FO fait remarquer que la place du gouvernement sur toutes les négociations avec le représentant du MEDEF est inacceptable. Les positions tenues par la délégation confédérale confortent notre attachement à l'indépendance syndicale, ADN de notre organisation.

Pour la FGTA-FO, déjà engagée sur les négociations sur l'amélioration des conditions de travail, les négociations sur la pénibilité seront une priorité incontournable.

Sur la politique menée par ce même gouvernement, le CNF affirme que la sortie de crise financière, économique et sociale ne se fera pas par des politiques d'austérité qui imposent aux salariés des pertes de pouvoir d'achat, voire d'emplois.

Elle ne pourra résulter que de la relance de la consommation, de l'augmentation des salaires, des pensions, des minima sociaux et donc du pouvoir d'achat, ainsi qu'une priorité donnée aux investissements et non à la distribution de dividendes aux actionnaires

La FGTA-FO soutient la position et les revendications présentées par la confédération au gouvernement et clairement exposées par le secrétaire général.

Le CNF encourage vivement tous ses syndicats à se tenir informés et prêts à répondre à l'appel de la confédération et la fédération, dans la perspective où des actions seraient susceptibles d'être engagées dans l'objectif de défendre et préserver l'intérêt de ses adhérents et des salariés.

La FGTA-FO rappelle à ses syndicats que la satisfaction des revendications portées par Force Ouvrière nécessite le renforcement de l'organisation à tous les niveaux. Pour ce faire, le CNF appelle tous ses syndicats à poursuivre la dynamique impulsée par la fédération dans le travail de syndicalisation et de développement, à s'engager pleinement dans les élections professionnelles d'entreprise et partout où Force Ouvrière est représentée. Les élections dans les TPE ne doivent pas être oubliées. Sans attendre, la représentativité de FO au plan national est l'affaire de toutes et tous.

Tous nos communiqués sont consultables depuis la rubrique « Outils de communication » de notre site internet :

www.fgtafo.fr